

Mairie

17 rue de la Libération

56800 GOURHEL

☎ 02.97.74.00.45

Fax: 02.97.73.35.81

✉ mairie@gourhel.com

🌐 www.ploermelcommunaute.bzh

GOURHEL INFOS

Bulletin communal d'informations

N°52/ Juillet Aout 2022



Vie de la commune

Spectacle de danse et Pic Nic à Gourhel le 7 Juillet

Le 7 juillet, Ploërmel communauté organise un spectacle de danse à la salle des fêtes de Gourhel. Ce spectacle sera précédé par un Pic Nic communal « tiré du sac ».

La soirée du jeudi 7 Juillet se déroulera sous le signe de la convivialité. A partir de 19h, à proximité de la salle des fêtes, la commune vous propose de participer à un pic nic. Pour notre confort, les tables, bancs et la buvette de « L'association Animation et Loisirs de Gourhel » (vente uniquement de boissons) seront à disposition.

Dans le cadre du festival **Arth Maël en ballade**, le spectacle de danse contemporaine « Tsef Zon(e) » de la compagnie C'hoari se déroulera à 21h. Inspiré par leur expérience des Fest-Noz, les deux danseuses tentent de réinvestir les codes de ces fêtes traditionnelles qui appellent à lâcher prise le temps d'une soirée. Spectacle suivi d'une invitation à danser.



Tontes, haies et trottoirs

Avec l'été, la végétation se développe pour parfois devenir envahissante. Il est nécessaire d'y consacrer un peu de temps pour respecter la législation mais aussi le voisinage.

Si passer la tondeuse dans son jardin semble une évidence pour tous, il semble que d'autres obligations d'entretien soient parfois négligées dans la commune.

Que l'on soit propriétaires ou locataires, le code civil impose aux occupants d'entretenir les plantations qui occupent leur terrain. Ainsi, les riverains doivent obligatoirement élaguer arbres, arbustes, haies **en bordure des voies publiques et privées**. Par exemple, les haies ne doivent pas déborder et venir obstruer les trottoirs et plus particulièrement gêner le passage des piétons.

Pour les trottoirs, il en est de même, les occupants sont tenus de désherber et de s'assurer que les caniveaux sont propres afin que la circulation de l'eau vers les grilles d'évacuations ne soit pas encombrée (feuilles mortes, détritiques...).

Outre le non respect des horaires de tonte régulièrement constaté, de nombreuses haies semblent méconnaître la réglementation. Un effort serait salutaire.





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Elections législatives

Les dimanches 12 et 19 juin, les Gourhelois ont voté pour élire leur député. Une fois de plus, la commune se distingue par une participation supérieure à la moyenne avec environ 51% de participation au premier tour et 54% au second. Lors du 1er tour 13 candidats se présentaient mais Mr Paul MOLAC est largement arrivé en tête avec plus de 51% des voix.

Au second tour, les candidats ont obtenu :

Mr Paul MOLAC est vainqueur avec 79% des voix (229).

Mme Rozenn GUEGAN obtient 21% des voix (60).

A noter 11 votes blancs et 4 votes nuls.

Le vainqueur pour la circonscription est Paul MOLAC avec 73.43% des voix.



Championnat de France de paracyclisme

Les 11 et 12 Juin, la commune participait les championnat de France de paracyclisme sur route organisés par le club de Ploërmel.

Avec une boucle passant à Gourhel par la route du «Chemin du Paradis» en direction de la «Couardière», plus d'une centaines de coureurs ont animés les courses des diverses catégories. L'AALG de Gourhel a fournis un soutien logistique pour l'évènement, en participant entre autre à la restauration.

Sous une splendide météo, le public a encouragé les sportifs mais aussi découvert la multitude de disciplines et les vélos spécifiques à chaque catégorie. Handbike, tandem, tricycle, sourds, solo, les vélos sont en effet adaptés aux différents handicaps. Cette diversité contribue à renouveler le spectacle qu'offre une telle compétition. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à visiter le site de la fédération : www.paracyclisme-handisport.fr



Championnat d'Échecs France scolaire

Une équipe de joueurs de l'école Jean de la Fontaine de Gourhel a participé à la finale nationale qui se déroulait à Brissac.

Déjà championne de Bretagne, la jeune équipe a donc participé aux finales nationales. C'est sous la chaleur des chapiteaux que les différentes parties se sont déroulées.

Au classement national, les élèves terminent 13ème sur les 26 équipes participantes. Un très bon résultat pour une première participation. Le championnat a été gagné par l'école Pharo-Catalans de Marseille.



Fête de l'école Jean de la Fontaine

Pour la première fois depuis de nombreuses années, une fête de fin d'année a eu lieu à l'école de Gourhel le dimanche 26 juin.

Pour un dimanche après-midi, la rue des Perrières était particulièrement animée. Entre spectacles assurés par les enfants, les stands et la buvette; le public, conquis d'avance a même participé à quelques danses.



Vie de la commune

Anime tes vacances

Ploërmel Communauté propose aux 12/18 différentes activités gratuites sur les communes du territoire.

Sont ainsi proposées des activités artistiques, sportives et culturelles, entre jeunes.

Par exemple, les mercredis et vendredis de 14h à 16h sur au lac au Duc, il sera possible de participer à des séances « d'art du déplacement (sportif) », s'essayer au Golf, pratiquer le VTT, le disque golf, la customisation de vêtement ou la pêche.

Attention, une seule activité est proposée par jour, il faut donc se renseigner en mairie sur le planning ou sur le site internet de la communauté de commune et de Gourhel.

Inscription sur le site de Ploërmel communauté conseillées <http://www.ploermelcommunaute.bzh/>



Agenda

Vacances d'été

Les vacances scolaires débuteront le 7 juillet. La rentrée aura lieu le jeudi 1er septembre

Communication numérique

Pour l'information du quotidien, consultez le site internet : www.gourhel.com
La Mairie utilise l'application de messagerie gratuite « panneapocket » pour les actualités communales urgentes.



HORAIRES DE MAIRIE

Ouverture au public :
Lundi 8h00 à 12h00, 14h00 à 17h30
Mardi, Mercredi et Jeudi de 8h00 à 12h00
Vendredi 8h00 à 12h00, 14h00 à 17h00
Kévin ARGENTIN, Maire,
reçoit sur rendez-vous.

GARDE MEDICALE

- **Médecin de garde:** 15 ou 112 depuis un portable
- **Permanence d'un médecin libéral à l'hôpital de Ploërmel**
 - *En semaine : de 20h à minuit (après appel au 15)
 - *Samedi : de 14h à 18h et de 20h à minuit
 - *Dimanche et jour férié: de 9h à 12h et de 17h à minuit